



L'observatoire des métiers des Professions Libérales vient de nous remettre une étude intitulée « *baromètre emploi formation – 2020* ». Les chiffres sont de 2018 avec un comparatif avec 2008. Il y a 463 cabinets. Les trois régions regroupant le plus d'entreprises employeuses sont l'Île-de-France (14,9%), l'Occitanie (13,2%) et l'Auvergne-Rhône Alpes (12,3%). Depuis 2009, le nombre de cabinets tend à diminuer, passant de 609 à 463 en 2018.

Plus de la moitié des entreprises génère trois à neuf emplois. Depuis 2008, le nombre d'entreprises de 20 salarié.e.s et plus, progresse de 5,6 points. Pour autant, on compte 74,4% de cabinets de 1 à 9 salarié.e.s. Les effectifs salariés de la branche progressent. Ils passent de 5292 en 2008 à 5944 en 2018. 60,3% des salarié.e.s de la branche travaillent au sein d'une entreprise comptant moins de 20 salarié.e.s.

Trois régions regroupent 37,6% des salarié.e.s de la branche :

- Île de France 16,6%,
- Auvergne Rhône Alpes 11,1% et
- Hauts de France 10%.

53,2% des salarié.e.s sont des hommes. Par rapport à 2008, la part des femmes dans l'emploi de la branche diminue. Les salarié.e.s sont en majorité en Contrat à Durée Indéterminée, 89,2% pour les femmes et 94,4% pour les hommes. Les cadres sont faiblement représentés : 20,3% des salarié.e.s. Le taux des employé.e.s est de 46,8% tandis que celui des professions intermédiaires est de 30,2%.

87,6% des employés sont des femmes. En revanche, les hommes occupent très majoritairement des emplois de cadre ou de profession intermédiaire : 84,5%.

Plus de deux tiers des salarié.e.s de la branche travaillent à temps complet (71%). De 2008 à 2016, le taux de salarié.e.s à temps partiel progresse. A partir de 2016, la tendance semble s'inverser. Le taux d'emploi à temps partiel progresse avec l'âge. Ainsi, il concerne plus d'un tiers de salarié.e.s de plus de 50 ans. Il est aussi plus développé chez les cadres (68,5%).

La proportion de salarié.e.s âgé.e.s de 35 à 49 ans est la plus importante (40,8%). Celle âgée de moins de 35 ans est 35,4% et des plus de 50 ans, 23,8%. Depuis 2008, le poids des seniors s'accroît (+7,5 points) alors que le poids des moins de 35 ans et de 35 à 49 ans diminue. Les hommes sont plus nombreux parmi les salarié.e.s âgé.e.s de moins de 35 ans. En revanche, les femmes sont plus souvent présentes dans la classe 35-49 ans.

Le turn-over annuel est de 12,2%. Il diminue tous les ans. Mais c'est au sein des salarié.e.s âgé.e.s de moins de 35 ans que ce taux est important.

La rémunération nette médiane (2016) pour les salarié.e.s est la suivante:

- Employé.e.s : 19 028 euros.
- Professions intermédiaires : 27 835 euros.

La rémunération est plus importante avec l'âge et connaît des réelles différences selon les régions.